

COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 18 septembre 2017

COMPTE-RENDU

Affiché le : 26 septembre 2017

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRECARD - Gaétan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT

EXCUSEE : Emmanuelle VINCENT (a donné procuration à Christian ROCHET)

TRAVAUX

| | |
|---|---|
| <i>Mairie</i> | <p>Il reste encore quelques petits travaux (paillasons, baguettes pour les portes coulissantes des placards, rayonnages des archives, tâches sur la vitre de la porte de secours).</p> <p>Travaux complémentaires (aucune modification de l'enveloppe financière prévue) : abords du bâtiment de la mairie.</p> <p>A l'unanimité, le conseil municipal accepte les avenants au marché « Lot 1 : Maçonnerie (EURL MEYNIER) » d'un montant de : + 15 022.80 € TTC.</p> |
| <i>Poste avancé des Moussières</i> | <p>Pour les semaines à venir : carrelage et faïence, joints des placos et les peintures, enduit façades, électricité. Le poteau d'incendie et le raccordement en eau potable sont terminés. Le SDIS fournira les vestiaires, le bureau, tables et chaises (début 2018). D'ici là, la commune mettra à disposition les tables et chaises.</p> <p>Pendant environ deux jours, le centre ne pourra pas être joint pour les secours (une journée de déménagement du matériel radio et informatique, et une journée pour les branchements des nouveaux tableaux).</p> <p>Le chantier a plusieurs semaines de retard dues à un retard de livraison de l'isolation, SUEZ qui a tardé à intervenir, l'entreprise Picard qui a beaucoup de retard et bloque toutes les autres entreprises. Les entreprises sont relancées tous les jours pour de finaliser au plus vite.</p> |
| <i>Caserne des Selmembergs</i> | <p>Travaux de terrassement et de raccordement des réseaux (entreprise RABASA) vont débuter courant de l'automne (durée : un mois et demi environ).</p> |
| <i>Logement Mairie</i> | <p>Travaux d'isolation (Freddy Grostabussiat) déjà commencés. Les radiateurs seront remplacés par la SCEB. Les placos et isolation du hall d'entrée seront aussi refaits.</p> <p>En 2018, il serait bien d'installer une VMC.</p> |
| <i>Logement de la Cure</i> | <p>Changement de chaudière murale : 1 devis reçu d'ENGIE, un autre de PICARD en attente. Répartition des travaux sont pris en charge par les deux communes : 3/5 Les Moussières et 2/5 Bellecombe.</p> |
| <i>Réfection grilles et bouches d'égout</i> | <p>Plusieurs relances auprès l'entreprise SJE pour la réfection des grilles et bouches d'égouts. Des rendez-vous sont pris, mais personne de l'entreprise ne vient...</p> <p>Il faudra faire aussi constater l'affaissement de la chaussée sur la place de la Diamantine.</p> |

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite le SIDEC pour la maîtrise d'œuvre de deux chantiers : la transformation de l'ancien secrétariat de mairie en logement et la transformation de l'ancienne agence postale en bar/petite restauration.

APPARTEMENTS ET LOYERS

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la révision des loyers comme suit : 530€/mois pour le logement de la poste, 420€/mois pour le logement de la mairie.

Le loyer et les charges du logement de la Cure seront réajustés dès que les travaux de changement de chaudière seront terminés. Le délai de 3 mois avant la fin du bail (mars 2018) sera aussi à respecter.

INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accorder à Philippe CASTELAIN, Receveur municipal, l'indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable au taux de 50% par an, et de lui refuser l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Une réunion est prévue le 5 octobre 2017 avec la Sous-Préfète et Monsieur CASTELAIN afin de prendre connaissance de l'analyse financière demandée en début d'année.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ORDURES MENAGERES (SYDOM)

Ce point est reporté à la prochaine séance de conseil.

SIVOS

Monsieur le Maire explique que le 27 août 2017, Monsieur Jean-Louis PERRARD, Président du SIVOS, a envoyé un e-mail aux délégués du SIVOS (le Maire et Emmanuelle VINCENT) dans lequel il faisait part de problématiques à aborder au conseil.

- *Ecole* : Les prévisions d'effectifs pour cette année et les deux années à venir ne sont pas revues à la hausse (25 élèves). L'inspection d'Académie statuera en février. La question suivante est alors posée : « est-ce que le conseil anticipe et décide de proposer au SIVOS un rapprochement avec une école voisine ? Et le cas échéant avec laquelle, à quelles conditions ? »
- *Centre de loisirs* : son financement est remis en cause.

A l'unanimité, le conseil municipal propose une fusion entre le SIVOS Bellecombe - Les Molunes - Les Moussières et le SIVOS La Pesse - Les Bouchoux.

CONVENTION « TOURBIERES »

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de restauration écologique et hydrologique de la tourbière de la Croix-Rouge. Le Parc naturel régional du Haut-Jura se chargera de ce projet.

Début des travaux : automne 2017, seulement sur la propriété de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

L'Association des Entrupés souhaite utiliser le local de l'ancienne agence postale pour organiser des soirées. Sur le principe, le conseil municipal est d'accord, jusqu'à l'ouverture des travaux prévus pour la création du bar/petite restauration. Le maire souhaite vérifier au niveau de la sécurité si cela est envisageable.

Le SMAAJ rencontre des difficultés dans la confection des repas livrés à domicile. En effet, le Préfet interdit la confection de ces repas à l'hôpital pour des raisons sanitaires. Il rencontre aussi des difficultés avec le personnel et les familles des résidents aux Cantous de Septmoncel et de Bois d'Amont.